

Emilie
Nelle de Marie-Victorine
Amelie
Gibout
1800.

Reconnaissance

Par acte dressé en mairie
de Reims le cinq octobre mil
neuf cent trois, Marie-Victorine
Amelie Gibout a reconnu
l'enfant dont l'acte de nais-
sance est ci-contre %

Le Maire

[Signature]

Légitimation

Lors de leur mariage contracté
à Reims le sept novembre mil
neuf cent huit, Louis Alfred Ri-
chart et Marie-Victorine Amelie
Gibout, ont reconnu et légitimé
l'enfant dont l'acte de naissance
est ci-contre % Le Maire

[Signature]

Marier à Reims le premier octobre mil neuf
cent vingt un avec Marcel Dieré
Le Maire

[Signature]

g d'K
L'an mil neuf cent trois le deux septembre à cinq heures du
soir, pardevant Nous Auguste Luby, Officier d'Académie, Adjoint
au Maire de Reims (Marne), délégué aux fonctions d'officier
de l'Etat Civil a comparu Alexandre Basile Trichin, âgé de
vingt ans, Directeur de la maison de retraite, et demeurant
lequel nous a déclaré que Marie-Victorine Amelie Gibout,
âgée de vingt deux ans, journalière, demeurant à Reims
rue Perdue 18, est accouchée rue Simon 53 le dix septembre
courant à neuf heures du soir d'une fille qu'il nous a pré-
sentée et qu'il a prénommée Emilie. Acte en présence de
Charles Camille Etienne Cachot, âgé de quarante un ans,
employé, demeurant à Reims et de Henri Louis Joseph Collé,
âgé de vingt neuf ans, employé, demeurant à Reims. Le dé-
clarant et les témoins ont signé avec Nous, lecture faite.

Auguste Luby

Collé

[Signature]

Décidé à Reims, le 15 janvier 1964